

## La dissertation en Histoire :

### Conseils de méthode.

La dissertation d'Histoire est assez proche de celles de Lettres ou de Philosophie, mais elle s'en différencie par sa matière et ses objectifs. Car la dissertation d'Histoire n'est pas un exercice d'érudition ni de culture générale : il s'agit d'élaborer, à partir de connaissances correctement assimilées, une argumentation solide et convaincante.

#### **I/ Lire et comprendre le sujet.**

Trop d'étudiants élaborent leur devoir à partir d'une compréhension vague, parfois erronée, du sujet, ce qui conduit parfois au principal écueil de la dissertation : le hors-sujet. C'est pourquoi, avant toute chose, il est nécessaire de bien lire et comprendre le sujet. Cette impérieuse nécessité correspond à une démarche en trois temps :

#### **1/ Comprendre le libellé et le sens du sujet.**

- Chaque mot du libellé a un sens, qu'il s'agit de bien interpréter. Les mots du libellé, en effet, déterminent la nature et l'orientation du sujet. Les mots communs, en particulier, doivent retenir toute l'attention : « causes », « conséquences », « conditions », « bilan », ont un sens précis dont le devoir ne doit pas s'écarter. Ainsi, dans un sujet intitulé « Les facteurs de l'unité italienne », l'erreur consisterait à développer dans le devoir le récit des événements qui ont conduit à l'unité italienne, alors que le libellé du sujet invite, au contraire, à s'interroger sur ce qui a rendu cette unité possible.
- L'emploi du singulier ou du pluriel dans un libellé n'est souvent pas indifférent. Ainsi, lorsqu'en 1954, René Rémond publia *La Droite en France*, il insistait par l'emploi du singulier sur la permanence politique de trois courants, légitimiste, orléaniste, bonapartiste. Lorsqu'en 1982, à l'occasion d'une réédition, il voulut mettre l'accent sur la diversité des courants, leur renouvellement, leurs mutations et leur démultiplication au XXe siècle, il donna à son ouvrage un nouveau titre : *Les Droites en France*. De même, un sujet sur « L'opposition au régime de Napoléon III » diffère sensiblement d'un sujet intitulé « Les oppositions au régime de Napoléon III ». Le premier invite l'étudiant à mettre en évidence les points communs entre les différentes oppositions, à réfléchir sur la façon dont peut se manifester et se manifester effectivement une opposition au régime ; le second, plus classique, conduit à l'étude des divers courants d'opposition (légitimiste, libéral-orléaniste, républicain) et aux facteurs politiques, sociaux, économiques et religieux qui expliquent le développement de ces oppositions. De même, le sujet « Le socialisme français avant 1914 » ne peut être traité comme « Les socialismes français avant 1914 ». Le premier sujet invite à souligner le processus d'unification du mouvement socialiste, en dépit de ses divisions ; le second vise à expliquer la diversité persistante des courants socialistes. Lorsqu'un intitulé comporte un terme au singulier et un autre au pluriel, il faut être

particulièrement vigilant. Ainsi, dans un sujet comme « Les socialistes et le communisme en France de 1917 à 1939 », il ne s'agit pas d'analyser les relations entre les deux partis, mais les attitudes et les positions des membres du parti socialiste face à la révolution bolchevique, face au mouvement communiste international, et enfin face au parti communiste français.

- L'ordre des termes du sujet traduit souvent une hiérarchie, le premier terme étant souvent le plus important, celui qui détermine le sens général du sujet. « La Troisième République et les paysans » est très différent de « Les paysans et la Troisième République ». Le premier implique l'étude de la politique (agraire, certes, mais surtout politique et sociale) entreprise par les Républicains en direction du monde paysan. Le second suppose l'étude des aspirations paysannes, et de l'attitude des paysans envers la République. De même, le sujet « La IIIe République et la question scolaire » ne peut se comprendre comme la seule étude de l'œuvre de Jules Ferry. Il s'agit d'analyser la stratégie des opportunistes visant à la républicanisation et à la laïcisation de la société par l'instruction publique. Les objectifs, les moyens et les résultats de cette entreprise civique sont donc à étudier, et pas seulement l'action de scolarisation.
- Les conjonctions de coordination méritent une attention particulière. Suivant le contexte, un « et » peut introduire une simple relation, une comparaison, une opposition ou une hiérarchie. « La France et l'Allemagne à la veille de la Première Guerre mondiale », invite à une comparaison systématique des deux Etats, qui n'exclut naturellement pas l'étude de leur opposition. Le sujet « Mouvement ouvrier et socialisme en France » invite quant à lui à l'étude des liaisons dialectiques entre la lutte sociale et la lutte politique (le « et » doit ainsi être compris comme un « et-ou »).

- La qualité d'une dissertation dépend donc en premier lieu d'une bonne compréhension du sujet. Il s'agit de comprendre l'orientation générale donnée par l'intitulé, et de réfléchir au sens de chacun des termes.

## **2/ Délimiter le champ du sujet.**

Le risque de contre-sens étant écarté, il s'agit désormais de délimiter le champ du sujet. En effet, à ne pas délimiter clairement le champ d'un sujet, on risque certes de le dépasser (et de commettre ainsi des hors-sujets partiels), mais surtout de le restreindre (et, ainsi, de ne pas répondre entièrement au sujet).

- Délimiter le champ géographique.

Un sujet portant sur l'Europe nécessite bien entendu de définir l'étendue géographique que recouvre ce terme, suivant les périodes (L'Europe du congrès de Vienne n'est pas celle du traité de Rome), et suivant les sujets. Ainsi, un sujet sur l'industrialisation en Europe invite à réfléchir sur l'étendue géographique de celle-ci, en début et en fin de période.

- Délimiter le champ chronologique.

Lorsque des dates initiale et terminale sont indiquées dans le libellé, il s'agit d'analyser les raisons du choix de ces dates.

Lorsqu'un libellé ne comporte qu'une seule date, l'analyse doit se limiter au cadre de l'année indiquée.

Lorsqu'aucune indication chronologique n'est indiquée dans le libellé, il faut fixer soi-même le champ chronologique et justifier ses choix dans l'introduction.

- Délimiter le champ thématique.

Il s'agit d'étudier l'étendue des champs couverts par un sujet. Dans le cas d'un sujet intitulé « L'influence des Etats-Unis sur l'Europe au XXe siècle », le terme « influence », très large, doit être délimité. En l'occurrence, l'influence peut être politique, économique, sociale aussi bien que culturelle. L'influence politique peut être aussi bien diplomatique ou militaire, que renvoyer à l'influence du modèle politique américain. L'influence économique conduit à analyser aussi bien les aides directes que l'implantation des entreprises américaines en Europe, ou l'influence des théories économiques. Le risque, dans un tel sujet, serait bien évidemment de s'en tenir à l'influence politique et militaire.

- La délimitation des termes du sujet est une étape indispensable dans la bonne compréhension du sujet. Restreindre le champ d'un sujet est possible, à la condition impérative de s'en justifier en introduction.

### **3/ Elaborer la problématique.**

Sans problématique, il n'est pas de dissertation historique. La problématique n'est pas seulement le fil directeur de l'analyse et du raisonnement, elle témoigne également de la qualité de la réflexion et détermine la qualité de l'argumentation.

La problématique répond à des règles précises :

- Elle doit reposer sur un questionnement unique. Un devoir ne peut prétendre à plusieurs problématiques.
- Elle doit être formulée clairement. Impossible, en effet, de prétendre apporter une réponse précise à une question qui ne l'est pas.
- Elle doit être la plus proche possible du sujet, s'en approprier ou reformuler les termes essentiels.

Le plus souvent, la problématique découle tout naturellement du sujet. Si le sujet a correctement été analysé et compris, l'élaboration de la problématique ne devrait pas poser de difficultés.

Lorsque le sujet est formulé à la forme interrogative, il ne faut en aucun cas se contenter de recopier l'intitulé du sujet. Là encore, c'est de l'analyse précise du sujet que découlera la problématique.

- La problématique naît d'une réflexion sur le sujet. Sa formulation doit être claire, car ce questionnement initial détermine l'ensemble de l'argumentation.

## **II/ Elaborer le plan détaillé, l'introduction et la conclusion.**

### **1/ L'élaboration du plan détaillé.**

L'erreur la plus souvent commise par les étudiants consiste à élaborer leur plan détaillé à partir des notes désordonnées qu'ils ont couchées sur leurs feuilles de brouillon. Une telle démarche leur garantit l'échec, dans la mesure où le plan qu'ils élaborent ainsi vise moins à répondre au sujet qu'à « caser » l'ensemble des connaissances amassées sur leurs brouillons. Dans ce cas de figure, l'étudiant adapte le sujet à ses connaissances, alors que c'est l'inverse qui est attendu de lui.

Pour élaborer son plan, il faut donc partir de la problématique, et élaborer une argumentation qui y réponde clairement. Les titres de parties doivent répondre à la problématique, les titres de sous-partie répondre à l'idée générale formulée par la partie, et les arguments au sein des sous-parties correspondre à ces dernières. En d'autres termes, il faut avant toute chose élaborer une argumentation qui réponde à la problématique initiale.

Il est bon de rappeler qu'en histoire, il n'y a pas de « bon plan », de plan miracle adapté à tous les types de sujets. Certes, l'historien a une prédilection pour le raisonnement en trois parties, trois sous-parties, mais des plans en deux parties peuvent s'avérer souvent pertinents. Mais, s'il n'y a pas de « bon plan », il y en a en revanche de mauvais : le plan en quatre parties ou plus est à proscrire.

Le choix entre un plan thématique et un plan chronologique est, le plus souvent, déterminé par l'intitulé du sujet. Les plans thématiques sont, souvent, adaptés aux sujets comparatifs et aux périodes très brèves. Les plans chronologiques sont beaucoup plus adaptés aux sujets portant sur la longue période. Le plan chronologico-thématique constitue incontestablement le *nec plus ultra* de la dissertation historique, mais reste un idéal souvent difficile à atteindre.

Une fois le plan défini, les parties et sous-parties formulées, il s'agit de mobiliser ses connaissances pour trouver les arguments et exemples à l'appui de la démonstration. Le choix des arguments et des exemples obéit à plusieurs règles :

- Il n'y a pas d'arguments sans exemples. Toute idée doit être étayée par un ou plusieurs exemples précis.
  - Il n'y a pas d'exemples sans arguments. L'argumentation exige de toujours lier ses exemples à des arguments précis. Le risque est, en effet, d'accumuler les exemples aux dépens de l'argumentation.
  - Les exemples doivent être soigneusement sélectionnés. A l'appui d'un argument, un ou deux exemples suffisent, pourvu qu'ils soient précis et pertinents.
- Quelque soit le type de plan retenu, il doit reposer sur une argumentation solide et clairement formulée, qui réponde directement à la problématique. Le plan détaillé doit refléter la qualité de l'argumentation, et la sélection des exemples doit reposer sur un travail de tri.

## **2/ L'élaboration de l'introduction.**

Compte-tenu de l'importance de l'introduction et de la conclusion, il s'avère nécessaire de les rédiger au brouillon. L'élaboration de l'introduction répond à une démarche en trois temps :

- L'introduction au sujet.

Le premier paragraphe de l'introduction vise à introduire le sujet. Il s'agit de définir, lorsque cela est nécessaire, les termes du sujet, dégager la nature du sujet, son intérêt, son étendue et ses limites. Il est indispensable d'entrer directement dans le sujet, et non d'introduire son devoir par une phrase vague et générale. Une citation est toujours la bienvenue.

- L'introduction à la problématique.

Le deuxième paragraphe de l'introduction vise à introduire la problématique. Un soin particulier doit être accordé à la continuité entre la problématique et ce qui la précède : il ne saurait être question de résumer ce second paragraphe à une simple question.

- L'introduction au plan.

Le troisième paragraphe vise à introduire à l'argumentation. Le plan doit ici être formulé suffisamment clairement pour que le correcteur prenne immédiatement connaissance de la structure de l'argumentation. L'annonce du plan doit par conséquent être affirmative, et aussi subtile que possible (éviter « dans une première partie », ou « dans un premier temps »).

- L'introduction reflète la compréhension du sujet, l'ampleur de la réflexion, et la qualité de l'argumentation. C'est pourquoi il faut y apporter un soin particulier : il n'y a pas de bonne dissertation sans une bonne introduction.

### **3/ Elaboration de la conclusion.**

La conclusion, comme l'introduction, doit être rédigée au brouillon avant la rédaction définitive. Une conclusion doit comporter deux paragraphes :

- Un premier paragraphe présente l'aboutissement de l'argumentation. Il ne s'agit pas de résumer ce qui a été dit, mais de dégager de manière synthétique l'apport du devoir, présenter la réponse à la problématique.
- Un second paragraphe présente un élargissement de l'optique du sujet, toujours dans le cadre de la problématique définie. Après avoir répondu à une question, il peut être bienvenu, en effet, d'en poser une autre qui découle de la première. Il peut être pertinent, également, d'élargir le cadre chronologique du sujet, sans tomber dans une vision déterministe ou téléologique.

> La conclusion n'est pas un exercice gratuit. Elle doit mettre en valeur l'aptitude à la synthèse et la mise en perspective des faits.

### **III/ Rédiger le devoir.**

La rédaction du devoir obéit à trois règles impératives.

#### **1/ Soigner la présentation du devoir.**

La présentation est un élément d'appréciation non négligeable. Le correcteur est sensible à une disposition claire et aérée qui fait ressortir les grandes articulations du devoir. Non seulement l'introduction, les différentes parties du développement et la conclusion doivent être nettement individualisées, mais les sous-parties et les principaux arguments doivent également être clairement mis en valeur, par des sauts de ligne ou des alinéas. Il n'est pas inutile de rappeler ici que l'on souligne les titres d'ouvrages, de journaux, ou d'encycliques.

Outre qu'il est bien sûr nécessaire de soigner son écriture, il s'avère souvent payant de faire le choix d'une couleur d'encre très lisible – il faut absolument éviter d'écrire en rose ou en bleu clair. L'utilisation excessive du Typex est autant à proscrire que les ratures répétées.

Enfin, il est fortement déconseillé de faire des renvois dans la marge : outre que le correcteur apprécie généralement peu de voir son espace de correction arbitrairement réduit, une telle démarche souligne la faiblesse de la construction préalable du plan.

- Le devoir doit avoir une disposition claire et aérée, qui fait ressortir les grandes articulations de l'argumentation.

## **2/ Soigner la qualité de l'argumentation.**

Comme la dissertation doit reposer sur une argumentation solide, il est très important de soigner la structure de celle-ci.

Il n'est pas inutile, tout d'abord, en tête de chaque partie, d'annoncer, en une phrase ou deux, les différentes sous-parties.

Il est indispensable, ensuite, de soigner les transitions entre les différentes parties du devoir.

Il est utile, enfin, de soigner les articulations entre les différentes sous-parties et les arguments, par l'emploi de connecteurs logiques.

- La structure de l'argumentation doit être particulièrement soignée.

## **3/ Soigner la rigueur de l'expression.**

Il s'agit bien sûr, de soigner l'orthographe et la syntaxe, de ne pas écorcher les noms propres, mais également de respecter un certain nombre de règles :

- La rédaction doit rechercher la simplicité. Il ne faut pas abuser des phrases composées, encore moins des phrases complexes et leurs subordonnées en cascade. Evitez également les figures de rhétorique, en particulier les métaphores et les anacoluthes (« Exilé sur le sol au milieu des huées, ses ailes de géant l'empêchent de marcher »).
- Eviter tout ce qui nuit à la fluidité de l'expression : les parenthèses, les astérisques.
- Il faut éviter d'utiliser des phrases interrogatives (réservées à la problématique et, éventuellement, à la conclusion). Le développement repose sur une argumentation et, à ce titre, doit être formulé de façon affirmative.
- L'emploi du futur est proscrit. Le passé ou, de préférence, le présent historique sont beaucoup plus adaptés à l'écriture de l'histoire, science du passé.
- Le vocabulaire doit être choisi avec soin. Les termes approximatifs et les anachronismes sont à proscrire : « souverainisme », « mondialisation » pour un sujet portant sur le XIXe siècle. Il faut également éviter les termes à la mode : « signe fort », « montée en puissance ». En définitive, il faut bannir une phrase telle que : « Les régimes totalitaires ont germé sur les dépouilles des démocraties en proie à leurs contradictions »

- Sans expression rigoureuse, il n'est pas d'argumentation convaincante.